

## CHSCT-D du 18 septembre 2020

### Compte-rendu

M. Sébille (Dasen) – M. Bouvet (Secrétaire général) – Mme Villette (Médecin de prévention) – Mme Bury (Inspectrice santé sécurité au travail) – Mme Guelou (Conseillère de prévention) – M. Fargues (Adjoint au chef de division)

#### **Situation sanitaire dans l'Aisne**

74 cas positifs dans l'ensemble des écoles, collèges et lycées. 42 cas positifs parmi le personnel et 32 cas chez les élèves.

19 écoles concernées par des cas Covid (sur 880), 26 collèges et 29 lycées.

567 élèves cas contact niveau 1 dans 14 classes. 78 cas contact chez les enseignants et 4 pour le personnel de service.

Le Dasen rappelle que le protocole évolue régulièrement. Le ministre de la santé vient de faire des annonces mais tant que notre ministère n'a pas adapté son protocole, c'est le protocole actuel que nous suivons.

Les enseignants en arrêt de travail car cas confirmé ont un jour de carence.

La note du recteur du 14/09 confirme que les parents d'enfants qui ne peuvent pas être accueillis sont placés en télétravail si leurs fonctions sont possibles à distance, sinon ils peuvent être placés en ASA. Mais, ces parents ne font pas d'autorisation pour enfant malade.

Suite à notre intervention, le Dasen précise que la communication doit être la même partout même s'il peut y avoir des adaptations locales. La transparence est de mise. Les parents ainsi que les personnels doivent être informés de la situation de l'école ou de l'établissement.

Le masque en tissu Dim est labellisé, il est peut-être un peu moins protecteur que le masque chirurgical mais il protège. Après les vacances d'automne, les masques seront renouvelés, mais on ne sait pas lesquels seront fournis. Les masques transparents sont très chers et ne seront pas fournis à tout le monde. En priorité seraient fournis les enseignants qui interviennent auprès d'élèves malentendants. Les professeurs de langue ne font pas partie des personnels prioritaires pour l'instant.

Des pressions inadmissibles sont subies par les directeurs d'école par certains IEN et certaines municipalités. Cette question sera au programme de la prochaine réunion d'inspecteurs.

Le protocole Éducation Nationale s'applique pendant le temps scolaire même sur les structures territoriales. Certaines municipalités ont des équipements sportifs par exemple avec des protocoles spécifiques, les enseignants sont tenus de respecter le protocole de l'Éducation Nationale.

Le gel hydroalcoolique, le savon, le papier essuie-mains sont distribués par les collectivités locales. Si les collectivités locales rencontrent des difficultés, le préfet a promis qu'elles pouvaient être aidées.

Un GT sera programmé pour poursuivre la réflexion sur la crise sanitaire, son évolution et les impacts de la crise sur la vie professionnelle des personnels. Mme Villette nous dit qu'elle est en lien avec une orthophoniste spécialiste de la voix qui peut apporter des conseils aux enseignants (enseignants qui sont obligés d'articuler plus qu'à l'ordinaire et qui doivent pousser leur voix 6 heures durant).

### **Le plan de prévention 2020 – 2021**

Il reprend les grandes lignes du plan 2019-2020 qui n'a pas pu être réalisé.

3 visites sont prévues : - 2 collèges (J. Cartier à Chauny et Charlemagne à Laon) pour la mise en place du DUERP

1 école à définir pour voir l'application du protocole en relation avec les locaux scolaires (taille des couloirs, des salles de classe, des points d'eau, des toilettes...)

Le SE-Unsa propose que le CHSCT-D réfléchisse aussi au bâti scolaire. Les températures et le port du masque pour les professeurs et les élèves dans les salles de classe à cause du dérèglement climatique sont parfois insoutenables. La réflexion pourrait s'étendre aux cours de récréation (végétalisation).

Le SE-Unsa réitère sa demande de formation statutaire pour les membres du CHSCT sur la problématique des risques psycho-sociaux.



Conflit, stress, situation intenable ?  
Contactez vos représentants CHSCT :  
Thierry GRAF  
Michel GRÉVIN  
Jérôme VASSAUX  
02@se-unsa.org  
se-unsa.org